

D'une rive à l'autre

Bulletin d'arrondissement

Juin 2025

Nouvelles de l'arrondissement

Travaux Notre-Dame et projets en cours

Tout savoir pour profiter de l'été

Collectes, réglementations et infos pratico-pratiques

Mot de la mairesse



L'arrivée des beaux jours nous donne envie de profiter de l'extérieur, de nos espaces respectifs et communs, et de tirer avantage de tous les attraits qui nous sont offerts dans l'arrondissement.

Encore cette année, nos équipes ont redoublé de créativité pour vous offrir une programmation de la Vague estivale diversifiée, ainsi qu'une multitude d'activités sportives et physiques gratuites adaptées à tous les publics et groupes d'âge grâce à Zone active.

Parmi nos installations, de nombreux parcs sont en pleine revitalisation et connaîtront un tout nouveau cycle de vie une fois complétés : le parc Conrad-Poirier qui accueillera un gym à ciel ouvert avec des modules d'exercices, celui des Botanistes qui accueillera un 4^e parc canin dans l'arrondissement, ainsi que la continuation de l'aménagement de Jean-Jacques-Rousseau qui met de l'avant son caractère naturel et son riche arboretum, pour ne nommer que ces exemples de parcs.

L'engouement pour la navette fluviale et sa desserte entre le Vieux-Pointe-aux-Trembles, Varennes et le Vieux-Port de Montréal ainsi que pour la navette Fleuve à vélo reliant Varennes, Repentigny et Pointe-aux-Trembles ne faiblit pas. Ayant une vocation double, ces navettes permettent à la population de l'est de bénéficier d'une offre de transport additionnelle durant la période estivale, tout en profitant de la beauté du fleuve qui borde notre arrondissement. Leur retour est donc attendu avec grand intérêt chaque année.

Comme en témoigne ce bulletin, ça bouge à RDP-PAT et je suis particulièrement fière de constater toute l'offre de services qui est proposée.

Au plaisir de vous croiser dans notre bel arrondissement et passez un bel été !

Caroline Bourgeois

Mairesse d'arrondissement

caroline.bourgeois@montreal.ca

514 868-4050



Marie-Claude Baril

Conseillère d'arrondissement
District de Pointe-aux-Trembles
marie-claude.baril@montreal.ca
438 869-0291



Virginie Journeau

Conseillère de la Ville
District de Pointe-aux-Trembles
virginie.journeau@montreal.ca
438 862-0280



Lisa Christensen

Conseillère de la Ville
District de la Pointe-aux-Prairies
lisa.christensen@montreal.ca
514 210-9094



Daphney Colin

Conseillère d'arrondissement
District de la Pointe-aux-Prairies
daphney.colin@montreal.ca
438 869-1619



Nathalie Pierre-Antoine

Conseillère d'arrondissement
District de Rivière-des-Prairies
nathalie.pierre-antoine@montreal.ca
514 261-5768



Giovanni Rapanà

Conseiller de la Ville
District de Rivière-des-Prairies
giovanni.rapana@montreal.ca
514 234-8505



PRENEZ PART AUX SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Prochaines séances :

MERCREDI 2 JUILLET 2025, À 19 h

En plein air au parc Armand-Bombardier (dans le chalet du parc en cas de pluie)

MARDI 2 SEPTEMBRE 2025, À 19 h

Maison du citoyen

MERCREDI 1^{ER} OCTOBRE 2025, À 19 h

Centre récréatif de Rivière-des-Prairies

Vous pouvez vous inscrire à la période de questions sur place, le soir même de 18 h 20 à 18 h 50, ou envoyer vos questions à l'avance.

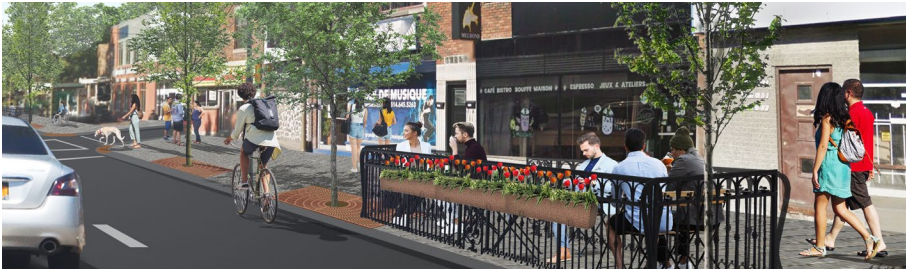
Pour consulter le calendrier et les modalités
d'inscription à la période de questions



En couverture: En haut. Du 20 mai au 25 juin, un troupeau d'une douzaine de moutons de l'organisme Biquette-Écopâturage a passé ses journées au parc Armand-Bombardier, dans le quartier de Rivière-des-Prairies, dans le cadre du projet d'écopâturage urbain.

En bas. Un avant-goût du projet de réaménagement et de réfection des infrastructures de la rue Notre-Dame Est, dans le secteur patrimonial du Vieux-Pointe-aux-Trembles (voir page 3).

Vieux-Pointe-aux-Trembles : tout savoir sur la revitalisation



La Ville de Montréal a entrepris un important projet de réaménagement et de réfection des infrastructures de la rue Notre-Dame Est. Ce dernier vise à créer un milieu de vie dynamique et complet, tout en améliorant la sécurité et le confort des personnes résidant dans le secteur, des commerçant(e)s ainsi que des visiteuses et visiteurs.

Quel est l'objectif du projet de réaménagement ?

Ces travaux sont la pierre angulaire de la revitalisation du secteur et viennent s'ajouter aux nombreux investissements publics et privés des dernières années.

Quels sont les principaux avantages des nouveaux aménagements ?

Les nouveaux aménagements offriront :

- des trottoirs plus larges et des saillies végétalisées pour une promenade sécurisée
- de l'ombre et de la fraîcheur grâce à la plantation de nouveaux arbres
- un plus grand confort et une meilleure sécurité lors des déplacements
- une ambiance agréable et conviviale avec du nouveau mobilier urbain (bancs, éclairage de rue, etc.)

Quand et où auront lieu les travaux ?

Les travaux se dérouleront en 2025 et 2026 principalement sur la rue Notre-Dame Est, entre la 1^{re} Avenue et la 13^e Avenue, ainsi que sur la 9^e Avenue, entre les rues Notre-Dame et Prince-Albert.

Quels types de travaux seront réalisés ?

Les travaux comprendront :

- la reconstruction de la chaussée et des trottoirs
- la reconstruction et la réhabilitation des conduites d'égout et d'aqueduc
- le remplacement des entrées d'eau en plomb
- l'enfouissement des fils électriques
- le remplacement de l'éclairage de rue et des feux de circulation

Est-ce que les commerces demeureront ouverts durant les travaux ?

Oui ! De plus, des mesures seront mises en place pour minimiser les répercussions sur les activités commerciales et permettre de continuer de profiter de nos commerces locaux. N'hésitez pas à les soutenir activement : chaque achat compte pour faire vivre notre communauté !

Est-ce que les activités de la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles comme le Marché public auront lieu durant les travaux ? Et qu'en est-il de la navette fluviale ?

Oui ! Pour le plus grand plaisir de toutes et de tous, les activités festives, culturelles et commerciales, ainsi que la navette fluviale continueront pendant les travaux. Des ajustements pourront être faits pour assurer la sécurité ainsi que le bon déroulement des événements et des opérations.

Comment se déplacer en automobile ou en transport en commun durant les travaux ?

Des déviations et des ajustements seront prévus pour faciliter les déplacements en automobile et en transport en commun. Des informations détaillées seront communiquées pendant les travaux pour mieux vous guider.

Quels seront les impacts sur les circuits d'autobus (déplacement d'arrêts, détours) ?

Le détail des arrêts d'autobus maintenus dépendra du tronçon de rue en travaux. Tous les détails des arrêts maintenus ainsi que les détours d'autobus seront communiqués via le stm.info.

Quels stationnements seront disponibles durant les travaux ?

Lorsque possible, les stationnements sur rue seront maintenus. Des stationnements sur les rues transversales et sur la rue Notre-Dame à l'extérieur de la zone des travaux seront accessibles.

Est-ce que la circulation sera affectée et causera davantage de trafic ?

Des mesures d'atténuation vont être mises en place afin de mitiger l'impact sur la circulation. La circulation de transit sera déviée par les détours mis en place dès le début des travaux. La circulation locale et les bus STM auront accès à la rue Notre-Dame en dehors des zones de travaux. Des signaleurs seront en poste pour faciliter les déplacements aux abords du chantier.

Comment la Ville de Montréal compte-t-elle informer la population de l'avancée des travaux ?

Plusieurs outils sont disponibles :

- Médias sociaux**
- Infolettre**
- Écrans numériques**
- Bulletin d'arrondissement**
- Info entraves et travaux :**

514 872-3777
montreal.ca/entraves-travaux/
info-travaux@montreal.ca

Pour suivre le projet



Transport collectif : un projet d'envergure qui prend forme

Une étape majeure a été franchie, le 5 mars dernier, avec l'annonce du grand chantier du Projet structurant de l'Est (PSE). Estimé à plus de 18 milliards de dollars, ce projet de tramway – un trajet de 38 km constitué de 31 stations – offrira un système de transport rapide et efficace pour connecter les secteurs plus à l'est et au nord-est de la région de Montréal aux quartiers centraux.

Le projet a évolué ces dernières années et inclut plusieurs stations à Rivière-des-Prairies, un gain important pour notre territoire comparativement à la version initiale. En effet, des stations sont projetées sur l'axe du boulevard Maurice-Duplessis et celui de la rue Sherbrooke Est, desservant ainsi les trois districts de notre arrondissement.

À lui seul, RDP-PAT compte une population de plus de 115 000 personnes. Un aussi vaste et peuplé territoire mérite sa juste part en matière de transport collectif, et c'est ce que le PSE permettra d'offrir à la population : un projet structurant qui améliorera considérablement la mobilité et qui contribuera à la vitalité économique de l'Est de Montréal.



Réfection complète de la piscine Saint-Georges

La piscine extérieure Saint-Georges, emblème du quartier de Pointe-aux-Trembles depuis 50 ans, bénéficiera d'une cure de rajeunissement complète. Dès ce printemps (et jusqu'à l'été 2026), des travaux seront réalisés pour mettre aux normes le système de filtration, démolir et reconstruire les bassins, ainsi que construire un nouveau massif électrique.

Il est à noter que des travaux de réfection étaient prévus l'an dernier, mais des inspections approfondies ont révélé que les bassins avaient atteint leur fin de vie utile, nécessitant ainsi une reconstruction complète. L'arrondissement a mis en place des mesures alternatives, comme l'ajout d'heures d'ouverture des piscines pour vous permettre de vous rafraîchir (voir page 6).

Aménagement du parc des Cageux : nouvelles améliorations

À la suite de l'installation d'un quai à l'automne dernier et de l'annonce de la construction d'un bloc sanitaire, les investissements se poursuivent pour aménager le parc des Cageux, situé dans le district de la Pointe-aux-Prairies. Les travaux, qui se dérouleront d'août à la fin novembre, incluent les éléments suivants :

- Aménagement d'une placette centrale en pavé, accueillant le bloc sanitaire et servant de point d'accès aux activités nautiques
- Création de sentiers piétonniers en poussière de pierre
- Ajout de mobilier urbain sur dalle de béton
- Mise à niveau du stationnement
- Amélioration de l'éclairage du parc
- Plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces
- Connexions d'égout, d'aqueduc et connexions électriques





Pour suivre
le projet



L'apparence finale de la patinoire pourrait différer légèrement de cette illustration, notamment en raison de modifications apportées à la conception, comme l'orientation des colonnes.

Patinoire réfrigérée : les premières images dévoilées !

Le projet de construction d'une patinoire réfrigérée couverte au parc Saint-Jean-Baptiste avance bien. Les plans et devis sont en phase de finalisation, le déplacement de l'aire de pétanque est terminé et le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux est imminent. L'arrondissement a d'ailleurs dévoilée récemment publiquement les premiers rendus 3D de ce projet phare. Design moderne unique, structure en acier et en bois, bon dégagement entre le toit et la surface de jeu, pare-soleil intégrés côté sud pour éviter une trop grande exposition au soleil et protéger la glace, tableau indicateur... tout a été pensé dans les moindres détails pour assurer une polyvalence optimale et une utilisation 4 saisons de l'installation.

Réaménagement des boulevards Maurice-Duplessis et Albert-Hudon

Les boulevards Maurice-Duplessis, entre Langelier et Louis-H.-La Fontaine, et Albert-Hudon, entre Maurice-Duplessis et Léger, seront réaménagés pour sécuriser les déplacements et améliorer la qualité de vie. Plusieurs projets de construction situés sur le territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord, dont une école secondaire et une école primaire modifieront la dynamique des déplacements dans le secteur. Les travaux ont débuté au printemps 2025 et se termineront à l'hiver 2027.

Le réaménagement des boulevards vise à :

- Sécuriser et favoriser les déplacements actifs
- Apaiser la circulation routière
- Contribuer à l'efficacité du transport collectif, augmenter le verdissement pour lutter contre les îlots de chaleur
- Mettre aux normes les équipements d'éclairage et de signalisation

Pour suivre
le projet



Des investissements pour des rues plus sûres et durables

Chaque année, d'avril à novembre, de nombreux travaux ont lieu sur le territoire de RDP-PAT afin d'améliorer les infrastructures, contribuer à la qualité de vie et augmenter la sécurité pour toutes et tous. Ces chantiers visent à moderniser nos rues, nos trottoirs et nos réseaux souterrains, tout en minimisant les répercussions sur les activités commerciales locales.

Pour en savoir plus
sur les travaux planifiés
cette année



Profitez de l'été à RDP-PAT

Il fait beau, il fait chaud, c'est le temps de jouer dans l'eau !

L'arrondissement vous offre différentes options gratuites pour vous rafraîchir cet été.

Piscine du parc Hans-Selye

(dimensions olympiques, chauffée)

OUVERT DU 24 MAI AU 7 SEPTEMBRE

7521, avenue André-Ampère
514 872-0462

Centre aquatique de RDP

OUVERT À L'ANNÉE

(fermeture prévue du 18 août au 1^{er} septembre inclusivement)
12515, boulevard Rodolphe-Forget
514 872-9322

Piscine et pataugeoire du parc Maria-Goretti

OUVERT DU 14 JUIN AU 17 AOÛT

488, 85^e Avenue | 514 872-7621

Piscine et pataugeoire du parc Richelieu

OUVERT DU 14 JUIN AU 24 AOÛT

13600, rue Forsyth | 514 872-0110

Pataugeoire du parc Saint-Jean-Baptiste

OUVERT DU 21 JUIN AU 17 AOÛT

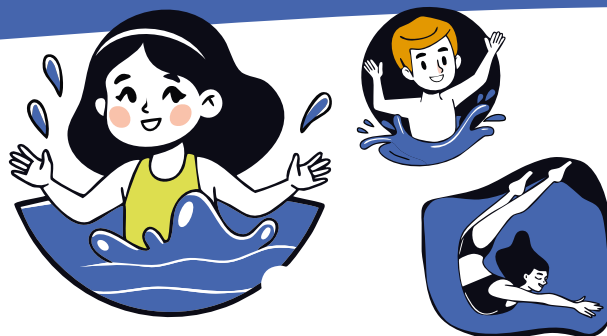
1048, boulevard Saint-Jean-Baptiste
514 645-0625

Piscine du parc Don-Bosco

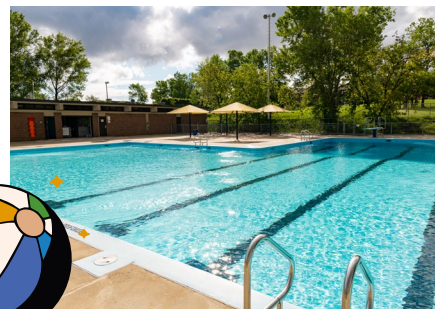
OUVERT DU 21 JUIN AU 17 AOÛT

12600, avenue Rita-Lévi-Montalcini
514 648-0390

Amusez-vous près de chez vous avec nos jeux d'eau disponibles tous les jours de 9 h à 21 h à travers l'arrondissement !



* Veuillez noter que la piscine du centre communautaire Roussin et la piscine Saint-Georges seront fermées pour la saison estivale.



Il est conseillé de consulter la page dédiée sur montreal.ca avant de vous déplacer



Besoin de fraîcheur instantanée ?

Visitez nos deux bibliothèques et passez un moment au frais tout en savourant un roman ou une bande dessinée, ou encore en participant à une des nombreuses activités gratuites offertes cet été :

Club de lecture d'été TD

0 à 13 ans

En continu tout l'été, inscription disponible en bibliothèque

Heure du conte dans les parcs

3 ans et plus

Les lundis 7 et 21 juillet, et 4 et 18 août, à 10 h, au parc Saint-Jean-Baptiste

Les jeudis 3 et 17 juillet, et 7 et 14 août, à 10 h 30, au parc Don-Bosco

Magislain et son lapin

Spectacle | 7 à 12 ans

Le dimanche 17 août, à 14 h, à la bibliothèque de Rivière-des-Prairies

Fables chinoises à quatre pattes

Spectacle | 4 ans et plus

Le dimanche 17 août, à 15 h, à la bibliothèque Serge-Bouchard

Faites jouer votre musique à la radio!

Cours | 8 ans et plus

Le samedi 5 juillet, à 13 h, à L'Artère (espace de création et de fabrication situé à la bibliothèque Serge-Bouchard)

Initiation à la liseuse Kobo

Cours | adultes et personnes âgées

Les mercredis 9 juillet et 6 août, à 14 h, à la bibliothèque de Rivière-des-Prairies



Prêt d'équipement de plein air en bibliothèque

Saviez-vous que vous pouvez emprunter de l'équipement (p. ex. : bâtons de marche, porte-bébé de randonnée, etc.) pour une durée de sept jours (sur présentation d'une carte de bibliothèque valide)? De quoi agrémenter vos sorties familiales en nature!

Pour réserver votre matériel



Animations et activités GRATUITES dans les parcs

Cet été, participez aux activités gratuites (sportives, physiques, de mieux-être et de plein air) de Zone active offertes dans les 15 parcs et les lieux extérieurs, du 23 juin au 30 août!

Dirigées par des spécialistes, elles sont adaptées à tous les types de clientèles selon le niveau d'intensité physique à déployer. Certaines activités fournissent le matériel et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Que vous désiriez bouger, vous amuser, vous détendre ou tout simplement profiter de la nature, vous passerez un bel été à RDP-PAT!

Pour consulter la programmation complète et les modalités d'inscription



Pour en savoir plus





Prochains spectacles gratuits à ne pas manquer !

Encore une fois cette année, nos équipes ont travaillé fort afin de vous offrir une programmation variée, originale et accessible. Jetez un coup d'œil aux différentes activités offertes. Vous serez surpris de voir tout ce qu'on peut faire gratuitement à RDP-PAT cet été!



Pour consulter toute la programmation

Sauf exception, l'entrée est libre pour tous les spectacles et événements. Pour les spectacles en plein air apportez vos chaises!

En cas de pluie ou de chaleur extrême, les spectacles pourraient être annulés. Si la température est incertaine, communiquez avec les Maisons de la culture ou consultez la page Facebook Culture et bibliothèques - Arrondissement de RDP PAT.

Pour en savoir plus



Soleil Launière
28 juin, à 19 h
Belvédère Francine-Lalonde

Maudit silence –
Chloé Sainte-Marie
3 juillet, à 19 h
Place du parc Saint-Joseph

Festiculture du vendredi :
Jazz'n Blues – Kim Richardson
11 juillet, à 19 h
Parc Armand-Bombardier

Festiculture du samedi :
Kelly Bado
12 juillet, à 19 h
Parc Armand-Bombardier

Tentation (4) –
Yves Lambert
17 juillet, à 19 h
Parc Marcel-Léger

Fais-moi rêver –
Alfa Rococo
26 juillet, à 19 h
Belvédère Francine-Lalonde

Sérénades –
Théâtre de l'Oeil Ouvert
3 août, à 16 h
Belvédère Francine-Lalonde

Voyage à travers les Amériques
5 août, à 19 h
Parc Clémentine-De La Rousselière

Dan Bigras
7 août, à 19 h
Parc Marcel-Léger

Shakespeare-in-the-Park –
The importance of Being Earnest
13 août, à 19 h
Parc Armand-Bombardier

Clémence –
Théâtre de l'Oeil Ouvert
15 août, à 19 h
Belvédère Francine-Lalonde

Du cinéma à l'opéra –
Ensemble Renouveau
19 août, à 19 h
Place du parc Saint-Joseph

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée (ou tonte différenciée) est une approche innovante, appliquée de manière ciblée à certains espaces verts urbains sélectionnés. Elle consiste à adapter l'entretien selon la fonction ou les caractéristiques de chaque zone, en réduisant les interventions dans certains secteurs ciblés. Concrètement, cela signifie moins de tontes dans des endroits précis, ce qui permet à une flore spontanée, plus résistante et mieux adaptée à notre climat, de s'y développer, favorisant ainsi la biodiversité. En espaçant les tontes, on favorise la biodiversité en permettant aux fleurs, graminées et légumineuses de s'épanouir, créant ainsi un habitat riche pour la faune et la flore locales. Cette approche écologique permet également de concentrer les efforts d'entretien sur les zones plus fréquentées et les terrains sportifs, améliorant ainsi l'efficacité des opérations.



Pour en savoir plus



Voici quelques avantages :

- La réduction des tontes dans certains endroits stratégiques favorise leur renaturation et augmente la diversité végétale et la biodiversité
- Le couvert végétal accru devient une source de nourriture pour les insectes pollinisateurs
- Les zones de hautes herbes retiennent mieux l'humidité du sol et créent des îlots de fraîcheur naturels en ville
- Le verdissement des berges améliore leur stabilisation et contribue à leur préservation



Plantation de 10 000 arbres : un objectif largement dépassé !

Lors de sa dernière planification stratégique en 2021, l'arrondissement s'était donné comme objectif de planter 7500 arbres en 5 ans, soit avant 2026. Cet objectif a été atteint : nous avons planté le 10 000^e arbre en juin !

Afin de souligner cette réussite, un ostryer de Virginie a été planté au parc du Bout-de-l'Île. Cet emplacement a été choisi puisqu'il s'agit, notamment, d'un point d'entrée de l'arrondissement et de la jonction entre le fleuve et la rivière.

Consignation : ouverture d'un lieu de retour à RDP



Saviez-vous qu'un lieu de retour Consignation a ouvert ses portes au 9128, boulevard Perras dans Rivière-des-Prairies ? Doté d'équipements à la fine pointe de la technologie, ce lieu permet de récupérer rapidement et efficacement de grandes quantités de contenants de boisson consignés. Les citoyennes et citoyens peuvent choisir entre le Retour à l'unité avec des récupératrices automatisées ou le Retour express avec remboursement via l'application mobile Consignation.

Pour en savoir plus : [consignation.ca](https://www.consignation.ca)

Les moutons ont égayé RDP-PAT !

Du 20 mai au 25 juin, un troupeau d'une douzaine de moutons de l'organisme Biquette-Écopâturage a passé ses journées au parc Armand-Bombardier, dans le quartier de Rivière-des-Prairies, dans le cadre du projet d'écopâturage urbain.



Pour en savoir plus

Adoptez une saillie de trottoir verdie !

Pour une deuxième année, l'arrondissement met à votre disposition des saillies de trottoir aménagées, situées sur le domaine public. Cette initiative permet aux citoyennes et citoyens qui aiment jardiner de pratiquer cette activité à proximité de leur lieu de résidence, tout en contribuant à embellir le quartier. Bien que les saillies soient déjà aménagées, vous pouvez les entretenir et y planter les fleurs et les plantes que vous aimez.



Vous aimez jardiner ? Lisez attentivement le fonctionnement, les instructions et les modalités, et inscrivez-vous !

Le saviez-vous ?

Les bibliothèques de RDP-PAT offrent gratuitement des variétés de graines pour semer dans votre jardin ou sur votre balcon !

Pour encourager l'utilisation de plantes nectarifères, des semences favorables aux pollinisateurs – comme la bourrache, l'échinacée et la monarde fistuleuse (bergamote) – sont offertes dans les jardinothèques des bibliothèques Rivière-des-Prairies et Serge-Bouchard (Pointe-aux-Trembles). Vous avez droit à 3 enveloppes par semaine jusqu'à un maximum de 12 par année !

Pour en savoir plus



RDP-PAT continue sa lutte intégrée contre le puceron du tilleul

L'arrondissement met en place différentes mesures afin de lutter contre le puceron du tilleul :

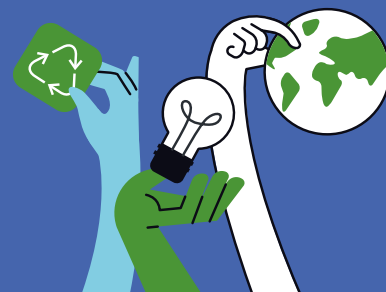
- **Fréquence d'arrosage des arbres** : en passant une fois par semaine plutôt qu'une fois par mois sur les secteurs particulièrement touchés, cela contribue à réduire le nombre de pucerons présents dans nos arbres. Cette mesure mise en place en 2024 a démontré de bons résultats et est donc renouvelée cette année.
- **Équipements d'arrosage** : l'utilisation d'un camion-citerne muni d'un canon sur le toit permet d'utiliser un jet d'eau beaucoup plus puissant, ce qui permet de déloger les pucerons plus efficacement, et ce, sur toute la hauteur de l'arbre.
- **Dépistage des pucerons et guêpes parasitoïdes** : en plus de poursuivre le dépistage préventif des pucerons une fois par semaine, nous dépistons également les guêpes parasitoïdes, un prédateur naturel qui joue un rôle important dans le contrôle de la population de pucerons.
- **Distribution de vivaces** (sur inscription) qui aident à la lutte aux pucerons aux résident(e)s des secteurs les plus affectés.

Comment participer à la lutte contre le puceron du tilleul ?

- Évitez d'utiliser des engrais azotés et optez plutôt pour du compost. Les engrais azotés favorisent la croissance des jeunes pousses de tilleul dont les pucerons raffolent particulièrement.
- Arrosez la couronne des arbres avec le boyau d'arrosage afin de déloger davantage les pucerons.
- Plantez des vivaces ou des annuelles indigènes (telles que l'achillée millefeuille, les coréopsis, les centaurées et les asclépiades) dans vos aménagements situés à proximité des tilleuls, puisqu'elles attirent les prédateurs naturels du puceron, en particulier les coccinelles.



Pour s'y retrouver avec les collectes à RDP-PAT



Voici tout ce que vous devez savoir sur le tri des matières résiduelles, les matières acceptées et refusées dans les différents bacs, ainsi que l'horaire des collectes.

Que dois-je mettre dans la collecte des matières recyclables (récupération) ?

Utilisez les bacs (verts ou bleus) fournis par l'arrondissement pour y déposer les emballages, les imprimés et les contenants admissibles. En cas de doute sur les matières acceptées, consultez le site de RECYC-QUÉBEC



Que dois-je mettre dans la collecte des résidus alimentaires ?

Déposez-y vos aliments crus, cuits ou avariés, résidus de papier ou cartons souillés, etc. En gros, tout ce qui est organique.

Que dois-je mettre dans la collecte des déchets domestiques ?

Déposez-y tout ce qui ne peut être recyclé, revalorisé, réutilisé ou ce qui n'est pas organique (par exemple : ampoules, tubes de dentifrice, litière à chat, couches, etc.). Attention : les contenants de collectes ne sont pas fournis par l'arrondissement. L'utilisation d'un bac fermé de couleur noire est recommandée.

Que dois-je mettre dans la collecte des résidus verts ?

Offerte d'avril à la mi-novembre, cette collecte vous permet de vous débarrasser de votre trop-plein de feuilles mortes, de petites branches ou de résidus du potager. Attention : depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les types de sacs de plastique sont interdits dans la collecte des résidus verts. Veillez à utiliser des sacs de papier compostables, boîtes en carton ou encore un contenant rigide réutilisable identifié à cet effet.

Que dois-je mettre dans la collecte des encombrants et des résidus de construction, de rénovation et de démolition ?

Déposez-y des meubles non rembourrés, des électroménagers ou des résidus de construction. Cette collecte est offerte à l'année à RDP-PAT. Attention : depuis le 1^{er} novembre 2022, le volume maximum par adresse est de 3 m³. Au-delà de ce volume, vous devez faire appel à un entrepreneur privé.



Pour connaître les secteurs visés



Info-collectes : pour vous simplifier la vie !

Vous vous demandez quel jour sortir vos matières pour les différentes collectes ? Ou à quelle heure passent les éboueurs ? Avec votre code postal, accédez en un clic à toutes les informations pratiques :

Pour obtenir votre horaire de collectes : montreal.ca/info-collectes

- **Jour de ramassage :** ordures ménagères, matières recyclables, encombrants, résidus de construction, résidus verts et alimentaires, etc.
- **Heure de dépôt :** sachez à quel moment déposer vos matières en bordure de rue et ranger vos bacs à la suite de la collecte



Permis pour l'implantation d'un quai privé

Pour implanter un quai privé sur une propriété riveraine du fleuve Saint-Laurent ou de la rivière des Prairies, un permis est nécessaire. Le quai doit respecter certaines conditions dont, entre autres : être situé en littoral, avoir une structure flottante, sur pilotis, sur pieux ou sur roues, et ne pas dépasser 20 m².

La demande de permis doit être déposée auprès de la Division des permis et de l'inspection de l'arrondissement, accompagnée de documents justificatifs. L'obtention d'une autorisation ministérielle est nécessaire lorsque le quai est d'une superficie supérieure à 20 m² ou si les autres conditions ne sont pas respectées.

Hébergement touristique : ce que vous devez savoir sur le nouveau règlement

1. Montréal encadre la location de courte durée dans les résidences principales en l'autorisant uniquement du 10 juin au 10 septembre.
2. Pour louer votre résidence pendant la période permise, vous devez obtenir un permis d'exploitation et le renouveler chaque année.
3. En adoptant le règlement concernant l'hébergement touristique à court terme, Montréal veille à augmenter l'offre de logements sur l'ensemble de son territoire, en favorisant un retour de plusieurs logements sur le marché locatif.
4. Si vous offrez en location un établissement sans permis hors de la période permise, vous pourriez recevoir un constat d'infraction : 1000\$ pour une première infraction (2000\$ pour une personne morale) et 2000\$ pour toute autre récidive (4000\$ pour une personne morale).

Pour en savoir plus



Vous avez un projet? Informez-vous avant de commencer!

Avant de lancer un projet dans RDP-PAT, il est essentiel de vérifier si un permis ou un certificat d'autorisation est requis. En consultant la documentation disponible, vous pourrez mieux comprendre la réglementation en vigueur et obtenir des renseignements utiles pour bien planifier vos démarches.

Les services du comptoir des permis couvrent plusieurs sujets : construction, rénovation, piscines, abattage d'arbres, enseignes commerciales, occupation commerciale, démolition, et plus encore.

Piscines résidentielles : rappel concernant la réglementation

Qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, les piscines – malgré la joie qu'elles peuvent apporter – constituent un risque important de noyade. Sachez qu'un permis municipal est obligatoire pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine ou d'un spa ainsi que pour des aménagements (clôture, terrasse, plateforme). Vous pouvez transmettre votre demande en ligne sur montreal.ca ou vous présenter en personne, sur rendez-vous, au comptoir des permis de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, situé au 12090, rue Notre-Dame Est.

Date à retenir : 30 septembre 2025

En vertu du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* édicté par le gouvernement du Québec, les propriétaires des piscines installées avant le 1^{er} novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leur installation. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles!

Si vous devez vous conformer et vous ne savez pas comment vous y prendre, prenez rendez-vous dès maintenant avec notre équipe d'inspection :

- Par courriel à l'adresse dause-rdp-pat@montreal.ca (option à privilégier)
- Par téléphone au 514 868-4343 (vous serez automatiquement dirigé vers la boîte vocale. Nous vous invitons à laisser vos coordonnées et nous retournerons votre appel le plus rapidement possible).

Ne tardez pas! L'arrondissement propose des permis de mise aux normes avec accompagnement technique personnalisé à prix modique.

Pour en savoir plus



Pour toute question, nos expert(e)s sont là pour vous aider



Terrasses éphémères : de retour cet été !

Lors de ces événements **GRATUITS**, découvrez une ambiance festive, des DJ, des espaces de détente et des jeux de table! Service de bar et offre alimentaire disponibles sur place (\$).

13 juin et 22 août

à la place du Village et au parc du Fort-de-Pointe-aux-Trembles

18 juillet et 5 septembre

au parc Saint-Joseph

Pour consulter
la programmation



Vivez l'été avec les marchés publics de RDP-PAT

Vous êtes à la recherche d'une expérience unique alliant saveurs locales, artisanat et animations culturelles enrichissantes? Découvrez tout ça et bien plus encore grâce aux DEUX marchés publics de RDP-PAT!

Ces marchés organisent des événements conviviaux et mettent en vedette le travail de maraîchers des environs, mais aussi de nombreux commerçants et artisans du quartier et d'ailleurs. Des animations culturelles variées sont offertes gratuitement chaque fin de semaine!

Marché public de Rivière-des-Prairies

Le lieu de rencontre, de découvertes et de délices du quartier de Rivière-des-Prairies!

Tous les dimanches, jusqu'au 24 août 2025

De 10 h à 14 h

Au parc Armand-Bombardier

Marché public de Pointe-aux-Trembles

Les saveurs locales, un choix qui rassemble!

Tous les samedis,

jusqu'au 27 septembre 2025

De 10 h à 14 h

À la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles



Pour planifier
votre visite





La Buvette du Quai : là où le plaisir se savoure tout l'été !

Située au parc du Fort-de-Pointe-aux-Trembles, La Buvette du Quai est l'endroit idéal pour profiter de l'été. Avec sa plage urbaine, sa terrasse publique, ses jeux pour enfants et son kiosque alimentaire, vous trouverez un vaste choix de grignotines, de bières, de vins, de cocktails et d'options sans alcool.

Ouverte de juin à mi-septembre, La Buvette du Quai propose une programmation musicale variée tous les vendredis et les samedis soirs. Venez découvrir les délices des talents culinaires locaux et profiter de l'ambiance conviviale !

Pour consulter
la programmation



Croisières et activités nautiques

Cet été, découvrez l'arrondissement d'un point de vue différent en vous amusant sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies !

RDP-PAT offre une programmation d'activités nautiques variées, sécuritaires et accessibles à toutes et à tous, qui allient plaisir et nature : location d'embarcations en pratique libre, initiation au kayak, initiation à la pêche et croisières sur le fleuve.

Pour en
savoir plus



Naviguez tout l'été avec les navettes fluviales

Deux services de navettes fluviales sont disponibles cet été dans l'arrondissement de RDP-PAT, offrant des trajets à la fois pratiques et pittoresques. Le stationnement incitatif, situé sur la rue Victoria, se retrouve à l'extérieur de la zone des travaux de la rue Notre-Dame et ne sera pas affecté.

Naviguez vers le centre-ville sans congestion avec les navettes fluviales entre Pointe-aux-Trembles et le Vieux-Port :

Dates : jusqu'au 13 octobre 2025

Départs : quai Saint-Jean-Baptiste (Pointe-aux-Trembles), quai Jacques-Cartier (Vieux-Port de Montréal)

Durée : 30 minutes (Vieux-Port – Pointe-aux-Trembles), 20 minutes (Pointe-aux-Trembles – Varennes)

Coût : 6 \$ par aller simple ou possibilité d'utiliser les abonnements et titres mensuels sur la carte OPUS.

Gratuit pour les enfants de 11 ans et moins

Informations (horaire et tarifs) : navark.ca

Pour vivre le fleuve à vélo, profitez de la navette entre Varennes, Repentigny et RDP-PAT :

Dates : du 23 juin au 22 août (lundi au vendredi) et du 30 août au 21 septembre (samedi, dimanche et jour férié)

Départs : cinq départs par jour

Embarquements : quai de la maison Antoine-Beaudry (Pointe-aux-Trembles), parc Saint-Laurent (Repentigny), quai de Bellevue (Varennes)

Coût : tarification variée – achat des billets en ligne sur navark.ca

Informations (horaire, tarifs, etc.) : navark.ca ou 514 871-VELO

Signature du livre d'or pour Theo Vecera

Le 27 mars dernier, l'arrondissement de RDP-PAT a honoré M. Theo Vecera, fondateur du Centre de leadership jeunesse Don Bosco (YLC), lors d'une cérémonie de signature du livre d'or, tenue au chalet du parc Armand-Bombardier. Les membres du conseil d'arrondissement s'étaient réunis pour célébrer son engagement exceptionnel envers la jeunesse de RDP-PAT.

Depuis 1990, M. Vecera a œuvré sans relâche pour offrir aux jeunes du quartier des activités parascolaires et sportives, et pour développer leur potentiel de leadership. En 1997, il a fondé le Centre de leadership jeunesse Don Bosco, accueillant chaque année plus de 1000 jeunes. Son dévouement et son engagement ont été salués par M^{me} Caroline Bourgeois, mairesse de l'arrondissement, lors de cette cérémonie émouvante.



M. Theo Vecera



Nouvelle association de gens d'affaires

La récente fusion de deux associations de commerçants a donné naissance à l'Association des gens d'affaires de Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est (AGAPATME). Cette nouvelle entité vise à promouvoir le développement économique de son territoire et de ses membres en favorisant les relations d'affaires entre ces derniers.

L'AGAPATME se distingue par son engagement envers l'achat local et la représentation de la population auprès des autorités compétentes.

Pour en savoir plus



Le PDQ 49 accueille sa nouvelle commandante

La nouvelle commandante du poste de quartier (PDQ) 49 est désormais Manon Dupont. En poste depuis le 24 mars 2025, elle succède à

Emmanuel Anglade. Manon Dupont possède plus de 25 années d'expérience au sein du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Originnaire de l'est de l'île de Montréal, elle a toujours été profondément impliquée dans la communauté, notamment auprès des jeunes. La direction du PDQ 49 représente une occasion privilégiée pour comprendre les enjeux locaux et participer activement à la vie citoyenne et communautaire du quartier. Cette arrivée est aussi l'occasion de remercier sincèrement le commandant Emmanuel Anglade pour son leadership, son engagement et les liens solides qu'il a su tisser avec la communauté durant son mandat.

N'hésitez pas à joindre son équipe pour toute question



RDP-PAT souligne la persévérance scolaire

Le 22 mai dernier, l'arrondissement a tenu la quatrième édition de sa cérémonie de remise de bourses pour féliciter 22 élèves du territoire. Cette cérémonie a mis en lumière l'engagement extraordinaire de ces élèves qui ont relevé des défis avec détermination et dépassé les attentes.

Les écoles publiques francophones et anglophones ont soumis des candidatures d'élèves qui se sont démarqués tout au long de l'année. Il est crucial de reconnaître le soutien essentiel que ces jeunes reçoivent de leur famille, de leur cercle amical et de leurs enseignantes et enseignants. Ce soutien joue un rôle primordial dans leur motivation, leur résilience et leur confiance en soi, contribuant ainsi de manière significative à leur réussite. Bravo!





Accès à la rampe de mise à l'eau : ce que vous devez savoir

La rampe de mise à l'eau est maintenant accessible à toutes et à tous, mais une vignette annuelle ou un permis journalier est nécessaire pour utiliser le stationnement. Afin d'assurer une gestion du site plus optimale et de favoriser la sécurité des usagers, c'est maintenant l'Agence de mobilité durable (AMD) qui est responsable de la gestion du stationnement de la rampe de mise à l'eau.

Vignette annuelle

La vignette annuelle est disponible uniquement en personne aux bureaux Accès Montréal de Pointe-aux-Trembles (12090, rue Notre-Dame Est) et de Rivière-des-Prairies (8910, boulevard Maurice-Duplessis), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Elle doit être collée sur la face extérieure de la lunette arrière du véhicule et visible en tout temps. Valable pour une année (du 1^{er} janvier au 31 décembre), elle est gratuite pour les Montréalaises et Montréalais (avec preuve de résidence) et coûte 500\$ pour les personnes résidant à l'extérieur de la métropole.

Permis journalier

Le permis journalier – en vigueur pour une période de 24 heures – peut être acheté uniquement sur le site à l'horodateur. Il doit être déposé sur le tableau de bord de votre véhicule et être visible en tout temps. Ce permis coûte 50 \$ par jour et peut être payé par carte de crédit ou de débit.

Interdiction de la pratique d'activité commerciale

Il est interdit de pratiquer toute activité commerciale, notamment la location d'embarcations ou l'embarquement de passagers dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise ou d'un contrat.

Stationnement avec et sans remorque

Des aires de stationnement distinctes sont prévues pour les véhicules avec remorque et sans remorque. Un véhicule sans remorque ne peut pas se stationner dans une aire réservée aux véhicules avec remorque.

Pour en savoir plus



Communauto élargit son offre FLEX



Bonne nouvelle! Le 16 avril dernier, la Ville de Montréal et Communauto ont annoncé l'expansion du service d'autopartage et l'élargissement des zones FLEX dans certains quartiers montréalais, dont à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles. Dans le contexte où l'arrondissement est moins bien desservi en matière de transport collectif, ce service d'autopartage permet de se rendre plus facilement et rapidement d'une rive à l'autre de l'arrondissement.

Pour en savoir plus



Organiser un événement public : les points à retenir!

Vous voulez organiser un événement à caractère sportif, culturel ou communautaire dans les rues ou dans un parc de RDP-PAT?

Vous devez d'abord obtenir un permis (des frais peuvent s'appliquer)! Entre 60 et 90 jours ouvrables avant l'événement, vous devez :

- consulter le guide du promoteur pour l'organisation et la réalisation d'événements sur le domaine public pour connaître les étapes d'une demande d'événement;
- remplir le formulaire de demande d'autorisation pour l'organisation d'un événement public à RDP-PAT;
- transmettre le formulaire avec les documents nécessaires.



Pour en savoir plus



S'abonner à l'infolettre de RDP-PAT,



c'est avoir un accès privilégié aux activités gratuites, aux dates importantes, aux informations sur les collectes dans votre quartier... Soyez au courant de tout ce qui se passe dans votre arrondissement grâce à notre infolettre envoyée tous les jeudis.

Pour s'abonner



Suivez-nous sur nos réseaux !


 montreal.ca/rdppat

 facebook.com/rdp.pat

 instagram.com/rdppat_mtl

 LinkedIn-RDPPAT

 youtube.com/@rdppat

 **Abonnez-vous à l'infolettre !**
Recevez des nouvelles fraîches de votre arrondissement, toutes les semaines, dans votre boîte courriel



**Votez pour
votre contenu
préférré !**



**Obtenir l'horaire
des collectes**

montreal.ca/info-collectes

Coordonnées

Maison du citoyen
12090, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1B 2Z1

 rdppat@montreal.ca

 311

Heures d'ouverture de nos deux bureaux Accès Montréal

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

PAT : 12090, rue Notre-Dame Est

RDP : 8910, boulevard Maurice-Duplessis

Heures du service téléphonique

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30

Samedi, dimanche et jours fériés, de 9 h à 17 h

D'une rive à l'autre

D'une rive à l'autre, le bulletin de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, est réalisé par la Division des communications et des relations avec les citoyens. Il est imprimé plusieurs fois par an et distribué aux résidences et aux commerces de l'arrondissement.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
ISSN 2818-3630